



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : Anesthésie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire :

| | |
|--|-----------------------|
| Médecine : 381 lits | } 1186 lits et places |
| Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire | |
| SSR : 80 lits et 5 places d'UER | |
| Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ) | |
| Handicap psychique : 53 places (HDJ) | |
| EHPAD : 449 lits | |
| SESSAD : 41 places | |
| IME : 12 places | |

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

| |
|---|
| 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil |
| Nom du service : Anesthésie Pôle de rattachement : Anesthésie/Bloc opératoire/Chirurgie/Douleur Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Patrick SINDA, psinda@ch-chartres.fr , 02 37 30 30 30 (secrétariat, poste 40837) Composition de l'équipe médicale : 11 PH temps plein, 1 PH temps partiel, 4 assistants, 2 internes Plateau technique : Bloc central= 9 salles d'opération et SSPI de 14 postes. Bloc maternité= 2 salles d'opération et SSPI de 4 postes |
| 4. Présentation du service du CHU de Tours |
| Nom du service Anesthésie Réanimation 2 Pôle de rattachement Anesthésie Réanimations Chef de service (Francis REMERAND, f.remerand@chu-tours.fr , 02 47 47 85 51) Composition de l'équipe médicale : 35 médecins (30 ETP) dont 3 CCA Nombre de lits 28 réa + 13 USCC Nombre de places Plateau technique : 1 bloc central, 1 bloc ambulatoire, 1 bloc radiologie interventionnelle Autres : |
| 5. Missions confiées |
| Consultations d'anesthésie Interventions bloc central et maternité |
| 6. Les compétences à développer |
| Participation à une activité spécialisée au bloc opératoire ou en réanimation, et à ne EPP dans un des 2 services |
| 7. L'organisation de la permanence des soins |
| - Dans l'établissement d'accueil : 2 lignes de garde sur place (une maternité et une bloc) - Au CHU de Tours : 4 lignes de garde sur place (2 de réa et 2 de bloc) |
| 8. Les valences (enseignement/ recherche) |
| Encadrement d'une thèse ou d'un mémoire ou réalisation d'une EPP portant sur un sujet commun aux 2 établissements |
| 9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) |
| Bloc central avec 8500 actes anesthésiques annuels Bloc maternité (2B) 2700 accouchements par an 1 bureau avec ordinateur |
| 10. Logement par l'établissement d'accueil |
| Logement gratuit pendant la durée de l'assistantat (CHG de Chartres). |
| 11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé |
| Poste de PH vacant au sein du service d'anesthésie à la sortie de l'assistantat |
| 12. Rémunérations, prime d'exercice territorial |
| Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins |
| 13. Prise en charge des frais de déplacement |
| Oui |
| 14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé |
| participation des 2 établissements aux cours initiaux et à l'évaluation des internes de phase socle (dont certains cours à chartres). |



Les Hôpitaux de Chartres



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : BIOLOGIE (Microbiologie)

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire :

| | | |
|--|---|---------------------|
| Médecine : 381 lits | } | 1186 lits et places |
| Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire | | |
| SSR : 80 lits et 5 places d'UER | | |
| Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ) | | |
| Handicap psychique : 53 places (HDJ) | | |
| EHPAD : 449 lits | | |
| SESSAD : 41 places | | |
| IME : 12 places | | |

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

| |
|---|
| <p>3. Présentation du service de l'établissement d'accueil</p> <p>Nom du service : Laboratoire de Biologie médicale multisites Chartres-Châteaudun Pôle de rattachement : Médico-Technique Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Zehaira Benseddik, zbenseddik@ch-chartres.fr tél : 0237303043 Composition de l'équipe sur les 2 sites : Biologistes : 6.8 ETP (dont 0.8 ETP RAQ) Cadre : 1 Techniciens de laboratoire : 40.1 ETP (dont 1 ETP RQL) AMA : 3 ASH : 3.8 ETP</p> |
| <p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : Service de Bactériologie-Virologie-Hygiène hospitalière Pôle de rattachement : Biologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Laurent MEREGHETTI, mereghetti@univ-tours.fr, 02.47.47.82.19 Le service comprend 3 UF réalisant des actes de biologie (UF Bactériologie Bretonneau, UF Bactériologie Trousseau et UF Virologie), pour une activité globale d'environ 38 millions de B Composition de l'équipe : <ul style="list-style-type: none"> - Biologistes : UF Bactériologie Br (5 biologistes), UF Bactériologie Tr (5 biologistes), UF Virologie (5 biologistes) ; certains biologistes ont une activité hospitalo-universitaire ou hospitalière à temps partiel - Cadres : 2 - Techniciens : UF Bactériologie Br (14 techniciens), UF Bactériologie Tr (14 techniciens), UF Virologie (12 techniciens), pour un total de 36,8 ETP - Secrétaires : 3 - ASH : 7 (6,1 ETP) </p> |
| <p>5. Missions confiées</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'assistant partagé participera à la validation biologique des secteurs de bactériologie, sérologie infectieuse et de biologie moléculaire (charge virale HIV, HCV, BK, <i>Clostridium difficile</i>, grippe, paludisme). - L'assistant partagé participera aux échanges quotidiens et transmissions de résultats dans le service de réanimation. - L'assistant partagé participera à la démarche qualité du laboratoire. - L'assistant partagé sera un élément moteur pour la mise en place de nouvelles techniques, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> . en développant le secteur de parasitologie et de mycologie, . en contribuant à l'automatisation de la lecture des antibiogrammes en milieu gélosé, . en favorisant le développement du secteur de biologie moléculaire. - L'assistant partagé sera impliqué dans l'encadrement et la formation des techniciens. - Par ailleurs l'assistant partagé pourra contribuer au développement des liens entre le CH de Chartres et le CHRU de Tours sur des activités pour lesquelles le Service de Bactériologie-Virologie-Hygiène peut apporter son expertise, comme la réalisation des antibiogrammes des mycobactéries tuberculeuses et non tuberculeuses, ou la biologie moléculaire « à façon » pour les diagnostics bactériologiques difficiles ou complexes. <p>ORP +++</p> |
| <p>6. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a déjà reçu au cours de son internat une solide formation dans le domaine de la microbiologie : 1 semestre en Bactériologie, 1 semestre en Virologie, 1 semestre partagé entre Bactériologie et Virologie et 1 semestre en Parasitologie-Mycologie. Le candidat doit encore effectuer son dernier stage, vraisemblablement à nouveau dans le domaine de la Microbiologie. Compte tenu de la formation des internes en Biologie, il a également été formé en Hématologie, Biochimie et Immunologie. <p>Cette formation pratique a été complétée par l'obtention du DES de Bactériologie-Virologie et du DES de Parasitologie-Mycologie. Le candidat a également obtenu un DIU de Stratégies thérapeutiques en pathologie infectieuse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le poste d'assistant partagé sera l'opportunité de consolider les connaissances théoriques et pratiques, de se positionner en praticien senior par l'acquisition d'une plus grande autonomie, et de se d'adapter à une nouvelle équipe. |

| |
|---|
| 7. L'organisation de la permanence des soins |
| - Dans l'établissement d'accueil : Participation à la présence de samedi matin en bactériologie uniquement (pas d'astreinte de sécurité) |
| - Au CHU de Tours : Participation à l'activité des samedis, dimanches et jours fériés (selon planning) ainsi qu'à l'astreinte de sécurité (selon planning) |
| 8. Les valences (enseignement/ recherche) |
| - Enseignement à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers |
| 9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) |
| - Accès aux différents logiciels du laboratoire (de gestion documentaire, suivi métrologique...) - Accès au dossier patient informatisé (DPI) - Accès à tous les examens du laboratoire (réalisés sur place ou transmis) - Accès au plateau technique |
| 10. Logement par l'établissement d'accueil |
| Logement gratuit pendant la durée de l'assistantat. |
| 11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé |
| A l'issue de l'assistantat, le candidat aura la possibilité de candidater sur un poste de praticien hospitalier (PH) au CH de Chartres |
| 12. Rémunérations, prime d'exercice territorial |
| Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins |
| 13. Prise en charge des frais de déplacement |
| Oui |
| 14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé |
| |

Synthèse

Le poste d'assistant partagé entre le CH de Chartres et le CHU de Tours dans le domaine de la Microbiologie présente un intérêt important, car il permet de compléter la formation du candidat dans le domaine de la Microbiologie et de le préparer à un poste de praticien hospitalier au CH de Chartres au terme du contrat d'assistant, tout en permettant le développement de nouvelles techniques au CH de Chartres et en favorisant la coopération inter-hospitalière au niveau régional.



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Réanimation / Médecine Intensive - Réanimation

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 Km du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie grâce à des moyens de transports variés (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital, dispositifs de co-voiturage favorisés par l'hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients euréliens.

Capacitaire :

| | |
|--|-----------------------|
| Médecine : 381 lits | } 1186 lits et places |
| Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire | |
| SSR : 80 lits et 5 places d'UER | |
| Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ) | |
| Handicap psychique : 53 places (HDJ) | |
| EHPAD : 449 lits | |
| SESSAD : 41 places | |
| IME : 12 places | |

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO, le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

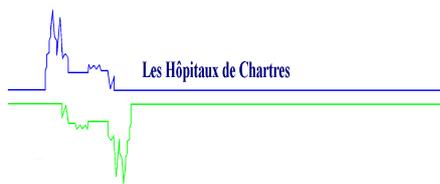
Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

| |
|---|
| <p>3. Présentation du service de Chartres</p> <p>Nom du service : Réanimation Particularités : service constitué de 4 unités fonctionnelles (Réanimation, USC, Unité de recherche clinique en réanimation et Consultations post-réanimation) Pôle de rattachement : Pneumologie/Réanimation/Urgences/Neurologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pierre KALFON, pkalfon@ch-chartres.fr, 02 37 30 30 73 Composition de l'équipe médicale : 7 PH et 1 praticien attaché associé, 5 à 6 internes par semestre, 2 étudiants hospitaliers en continu Nombre de lits : 12 lits de réanimation / 6 lits d'USC Nombre de places : NA Plateau technique : exhaustif correspondant à un établissement support de GHT Autres : équipe de recherche clinique en réanimation constituée de 6 personnes (dont une psychologue)</p> |
| <p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : médecine intensive - réanimation Pôle de rattachement : néphrologie - réanimation - urgence Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pierre-François DEQUIN dequin@univ-tours.fr 02 47 47 38 55 Composition de l'équipe médicale : 3 HU titulaires, 5 PH, 2 CCA, 1 attaché 20% soit 10,2 médecins et 7,7 ETP Nombre de lits : 25 lits de réanimation et 12 lits de surveillance continue Nombre de places : / Plateau technique : autonomie 24/7 dialyse séquentielle et continue, plasmaphérèse, ECMO Autres : 2450 admissions/an. UMAC Centre Val de Loire. Forte activité de PMO (ME, Maastricht 2 et 3). Forte activité de recherche clinique (sepsis, pneumopathies communautaires et acquises, ACR, VNI-OHD, AKI, communication patient, échocardiogramme, réseau F-CRIN CRICS-TriGGERSep, coordination de 2 PHRC-N ; 3 IDE de recherche clinique) et translationnelle (Inserm UMR 1100/Centre d'Etude des Pathologies Respiratoires).</p> |
| <p>5. Missions confiées</p> <ul style="list-style-type: none"> -Activité clinique de médecin réanimateur senior dans un service de réanimation polyvalente avec encadrement d'un médecin titulaire -Gardes sur place (avec pour Tours médecin d'astreinte à domicile en renfort) -Participation active aux consultations post-réanimation -Participation active au développement de la recherche clinique dans les domaines d'expertise du service de réanimation de l'établissement d'accueil |
| <p>6. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> -approfondissement des compétences cliniques, techniques, relationnelles -acquisition des bonnes pratiques cliniques en investigation/recherche clinique -objectifs spécifiques à affiner selon auto-évaluation de compétences en tout début d'assistantat -notamment possibilité de formation en échocardiographie de réanimation <p>A Chartres, accent mis sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -développement des techniques d'assistance circulatoire et la préparation des conditions d'agrément aux prélèvements d'organe Maastricht 3 ; ce point est très complémentaire de l'expertise acquise à Tours dans le domaine -compréhension des mécanismes en jeu dans la genèse du psycho traumatisme induit par une hospitalisation en réanimation, et la recherche sur la prévention du syndrome post-réanimation, et l'analyse de la précarité des patients de réanimation |
| <p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> -Au CH de Chartres : 1 garde sur place -Au CHU de Tours : 1 garde sur place (avec 1 interne réa et 1 interne médecine-USC) + 1 astreinte à domicile |

| |
|--|
| 8. Les valences (enseignement/ recherche) |
| -participation à l'activité de recherche clinique (screening, inclusions 24/7) -proposition de projet personnel (ou implication personnelle projet) notamment pour validation mémoire DESC -participation à l'enseignement au lit du malade des étudiants 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle |
| 9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) |
| |
| 10. Logement par l'établissement d'accueil |
| Logement gratuit à Chartres pendant la durée de l'assistantat. |
| 11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé |
| Poste de PH vacant au sein du service de réanimation à la fin de l'assistantat |
| 12. Rémunérations, prime d'exercice territorial |
| Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins |
| 13. Prise en charge des frais de déplacement |
| Oui par le CH de Chartres |
| 14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé |
| -rencontre 'conviviale' annuelle des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région et du coordonnateur de spécialité -rencontre 'officielle' bisannuelle des mêmes en conférence hospitalo-universitaire (Blois) -réunions quadrimestrielles de l'ARCO (Association des Réanimateurs du Centre-Ouest) -invitation des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région à participer aux journées d'enseignement des DES et DESC de la spécialité (4 sessions/an) -participation des médecins de Chartres à la formation des internes du DES de Médecine Intensive Réanimation -visioconférence bimestrielle des réanimations de la région (à relancer en 2019 sur format rénové) -participation à des projets de recherche clinique communs |



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : Médecine d'Urgence

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire :

| | |
|--|-----------------------|
| Médecine : 381 lits | } 1186 lits et places |
| Chirurgie : 78 lits et 15 places d'ambulatoire | |
| SSR : 80 lits et 5 places d'UER | |
| Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places (HDJ) | |
| Handicap psychique : 53 places (HDJ) | |
| EHPAD : 449 lits | |
| SESSAD : 41 places | |
| IME : 12 places | |

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

| |
|---|
| <p>3. Présentation du service de l'établissement d'accueil</p> <p>Nom du service : Urgences Pôle de rattachement : Pneumologie/Réanimation/Urgences/Neurologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Eric REVUE, erevue@ch-chartres.fr, 02 37 30 30 30 Composition de l'équipe médicale : 36 Médecins (22 ETP) 4 internes 3 externes Nombre de lits : 43 lits (15 lits UHCD, 5 boxes court, 14 boxes long, 9 boxes EAC) Plateau technique : 2 TDM et IRM h24, Table de coronarographie H24, USIC USINE UNV Réa USC Mater niveau 2 activités médicochirurgicales traumatologique viscérale, vasculaire. Pas de neurochirurgie ni de chirurgie pédiatrique. Proximité de Paris (1h de route) Autres : 45000 passages adultes/an 12000 passages pédiatrie 1600 sorties SMUR/an (2 lignes de SMUR h24, 1 er SMUR du département) respect 39h postées + 5h activité non clinique. CESU. 4 seniors de garde (2 SAU+2 SMUR) avec 2 internes. Encadrement des externes. Pas de recours a intérim. Activité de recherche partagée avec 2 unités de recherche du CH. Equipe jeune et très motivée</p> |
| <p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : Département de Médecine d'Urgence (DMU) Pôle de rattachement : Néphrologie-Réanimation-Urgences (NRU) Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Saïd LARIBI, 02 47 47 81 09 - s.laribi@chu-tours.fr Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH, 2 CCA, 31 PH/PHC, 8 assistants Nombre de lits : UHCD : 18 Nombre de places : 27 Plateau technique : TDM/IRM - Chirurgie - Échographie - coronarographie - Thrombolyse/Thrombectomie Autres :</p> |
| <p>5. Missions confiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation et encadrement des internes et des externes. • Participation à la rédaction de protocoles et procédures selon les objectifs fixés et en accord avec les compétences particulières du candidat. • Participation aux gardes SAU SMUR. • Activités transversales interservices, intraservice, codage, • Implication dans les projets des établissements • Développement de projets de recherche <p>Publications dans les congrès Urgences Nationaux et/ou Internationaux</p> |
| <p>6. Les compétences à développer</p> <p>Acquisition et développement des compétences relatives à la médecine d'Urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation au Management et leadership (encadrement), Lean process • Formation aux techniques novatrices en médecine pré hospitalière • Développement des compétences pour la prise en charge d'urgences vitales, traumatologie • Formation à la simulation <p>Formation à la gestion de Situations Sanitaires Exceptionnelles</p> |
| <p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <p>- Dans l'établissement d'accueil :</p> <p>Participation aux gardes SAU-SMUR (respect des 39h +5h/semaine) Activité de journée accueil Urgences (MAO) Activités postées en Journée : Circuit Long/Court/ UHCD/SAUV</p> <p>- Au CHU de Tours : Gardes senior Urgences/SAMU-SMUR</p> |
| <p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité extraclinique (publication, codage, staff, simulation, Formation) - Encadrement et cours internes et externes de l'établissement et SAU - Activité enseignement - Projets de recherche - Présentations orales aux congrès Urgences Français (SFMU) et Européens (EuSEM) , Internationaux (ICEM, SAEM, ACEP, ERC..) |

| |
|--|
| 9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) |
| Ordinateur PC et bureau (partagé) Salle CESU pour simulation Activité Echographie Plateau technique du SAU SMUR excellente qualité |
| 10. Logement par l'établissement d'accueil |
| Logement gratuit pendant la durée de l'assistantat. |
| 11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé |
| Poste de PH vacant au sein du service des urgences à la sortie de l'assistantat Possibilité de recrutement sur poste de PH Temps plein ou partagé. |
| 12. Rémunérations, prime d'exercice territorial |
| Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins - Possibilité de participer aux gardes départementales ou régionales selon la convention inter établissement proposée à l'ARS afin de promouvoir la PDS, basée sur le volontariat du candidat |
| 13. Prise en charge des frais de déplacement |
| Prise en charge des frais de déplacement |
| 14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé |
| Logiciel Planning Medical ROR (Registre Opérationnel des Ressources) Plateforme de partage des gardes et astreintes sur région Centre entre SAU SMUR (en cours d'élaboration) via ARS |